

PÉDAGOGIE

PRÉAMBULE

Au travers des cursus, programmes, examens, listes diverses, fiches, livret de l'élève, qu'elle propose comme base de processus pédagogique, la CMF cherche à unifier, et reconnaître dans un réseau national, l'enseignement, les acquisitions, le fonctionnement, le niveau et les diplômes des établissements d'enseignement musical qui y adhèrent.

De plus, afin de permettre des équivalences d'études, de justifier la mise en place de passerelles, de pallier le manque de rapprochement dans certaines politiques publiques, territoriales ou nationales, entre les établissements d'enseignement musical non classés et les établissements d'enseignement musical classés, le niveau et le fonctionnement doivent s'approcher au mieux l'un de l'autre. N'oublions pas que la mission majeure de ces derniers est de former des amateurs et que des professionnels sont issus des premiers. En effet la majorité des élèves trouveront la finalité de leurs études musicales dans la pratique en amateur ainsi que dans un accomplissement artistique personnel; le cycle d'enseignement professionnel initial ne concerne, quant à lui, qu'une population numériquement limitée et se destinant à une pratique artistique de très haut niveau.

Pour légitimer cette reconnaissance globale et, par suite, s'en accréditer, chaque acteur adhérent à la CMF doit donc s'engager à porter ses orientations :

- les responsables en élaborant un projet d'établissement et en essayant de construire avec les dispositifs territoriaux et nationaux d'organisation de l'enseignement musical;
- les équipes en se réunissant périodiquement et en développant des évaluations et des projets pédagogiques cohérents tournés vers la construction et l'émancipation artistiques personnelles des élèves;
- les professeurs en enseignant les techniques et l'interprétation des morceaux proposés, en différenciant leur enseignement, et en se formant si besoin;
- les centres d'examen en favorisant l'accueil des candidats et en évaluant au niveau requis;
- les élèves en s'impliquant dans leurs études et leurs projets;
- les parents en agréant les diverses composantes de l'enseignement lorsqu'ils y engagent leur enfant.

Le ministère de la Culture et de la Communication diffuse, depuis 1984, des schémas nationaux d'orientation pédagogique ayant pour finalité essentielle de rendre possible la convergence

et l'harmonisation des démarches pédagogiques au sein de tous les établissements d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Le schéma actuel organise le cursus des études en trois cycles marquant les grandes étapes de la formation des élèves. Un cycle est une période pluriannuelle, comprise entre deux et six ans, qui permet à chaque élève d'acquérir, de manière adaptée à ses capacités et selon son rythme, certaines compétences préalablement définies et évaluées à l'issue de la période établie.

Dès 1991, la CMF a appliqué ces référentiels et il convient dès lors de procéder durant tout le cycle par des évaluations formatives, qui permettent pleinement d'accompagner de manière différenciée chaque élève selon sa progression et son projet artistique personnel, et d'y ajouter, seulement pour les fins de cycle, des évaluations sommatives et normatives, qui permettent de valider les acquis jugés indispensables tout en se référant à un niveau commun.

La CMF travaille continûment aux développements de ses propositions et orientations afin de demeurer ancré dans les avancées pédagogiques et les évolutions de la société.

DOCUMENT UTILE :

- [Le contrôle continu](#)
- [Le projet d'établissement pour les écoles de musique, danse et théâtre](#)
- [Exemple de convention de partenariat : structure d'enseignement musical/Ensemble musical](#)
- [Un référentiel pour l'évaluation de l'expérience artistique en 1^{er} cycle, réalisé par le CNFPT et la Fédération Musicale du Rhône](#)

LES PARCOURS DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Les premiers temps de l'apprentissage musical

- Jardin musical (facultatif - âge indicatif jusqu'à 4 ans - évaluation continue non formalisée);
- Éveil musical (facultatif - âge indicatif de 4 à 6 ans - évaluation continue non formalisée);
- Initiation musicale (facultatif - âge indicatif de 6 à 8 ans - évaluation continue non formalisée);

Cursus diplômant théorique à adapter

Au-delà de l'acquisition des techniques indispensables, le but de ce cursus est :

- d'encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité, le besoin de découverte et la diversité des approches, tout en préservant

la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline ;

- d'inscrire dans la durée l'acquisition des compétences ;
- de concilier les démarches de création et d'appropriation d'un patrimoine ;
- de tracer un chemin dans la réalité multiple de la vie artistique d'aujourd'hui ;
- de favoriser les liens entre les arts qui concourent au spectacle vivant .

Pour les trois cycles suivants, les appellations entre parenthèses peuvent être choisies par les écoles à l'intérieur des cycles en fonction de leur propre organisation.

- Premier cycle (durée entre 3 et 5 ans - âge indicatif de 6 à 11 ans - évaluation continue majoritaire, dossier de l'élève, examen de fin de cycle) :
 - 1^{er} cycle 1^{re} année (1C1 ou 1CA)
 - 1^{er} cycle 2^e année (1C2 ou 1CB)
 - 1^{er} cycle 3^e année (1C3 ou 1CC)
 - Fin de 1^{er} cycle
- Deuxième cycle (durée entre 3 et 5 ans - âge indicatif de 10 à 15 ans - évaluation continue, dossier de l'élève, examen de fin de cycle) :
 - 2^e cycle 1^{re} année (2C1 ou 2CA)
 - 2^e cycle 2^e année (2C2 ou 2CB)
 - 2^e cycle 3^e année (2C3 ou 2CC)
 - Fin de 2^e cycle (BEM : Brevet d'Étude Musicale)
- Troisième cycle de formation à la pratique amateur (durée entre 2 et 4 ans - âge indicatif de 14 à 18 ans - évaluation continue, dossier de l'élève, examen de fin de cycle) :
 - 3^e cycle 1^{re} année (3C1 ou 3CA)
 - 3^e cycle 2^e année (3C2 ou 3CB)
 - Fin de cycle 3 (DFE : Diplôme de Fin d'Étude musicale pour les établissements non classés ou CEM : Certificat d'Étude Musicale pour les établissements classés)

DOCUMENT UTILE :

- [Livret de l'élève](#)

Cursus non diplômant personnalisé

La notion d'examen n'est aucunement une obligation. En effet, un mode d'organisation des études plus souple, concerté entre l'équipe pédagogique et les élèves concernés, peut être mis en place pour s'adapter aux acquis, aux profils et aux projets de certains élèves. Il est alors judicieux de distinguer les cursus à visée diplômante, qui suivent une filière complète dans un temps limité et avec des niveaux requis, et les cursus à visée non diplômante, qui suivent un parcours personnalisé sur contrat permettant d'agencer les modules et leur durée avec un encadrement adapté. C'est évidemment ce cadre qui doit être privilégié par les établissements d'enseignement ou les sociétés visant, par un enseignement fonctionnel et spécifique, à fournir les rangs de leur ensemble associé :

- Entrée sur projet artistique personnel ;
- Durée établie en fonction du projet artistique personnel ;

- Inscription au choix, mais de manière cohérente, dans des cours de culture et/ou de pratiques ;
- Évaluation continue ;
- Si besoin, attestation validant les enseignements suivis.

UNITÉS DE VALEUR

Chaque fin de cycle s'obtient après avoir obligatoirement validé quatre Unités de Valeur.

uv Formation Musicale

Le programme prend notamment en compte (cf. [Programme FM 2018](#)) :

- Les apprentissages globaux en premier cycle ;
- L'écoute globale (sensorialité, théorie, relevé mélodico-rythmique, dépistage de fautes) ;
- Le repiquage ;
- La polyrythmie et la rythmique corporelle ;
- Les disciplines de création et de culture et techniques musicales ;
- Le CRDSM.

Rappel : la réforme de 1977 a remplacé le terme solfège, qui se rapporte à l'acquisition de compétences musicales seulement technique, par le terme formation musicale (FM) qui, en plus du solfège, s'attache à l'acquisition de compétence musicale générale (pédagogie active, projet artistique, indiscipline, écoute musicale, histoire de la musique et des instruments, créativité, etc.).

DOCUMENTS UTILES :

- [Tableau didacticiels FM](#)
- [L'orchestre à l'école](#)
- [Les TICE dans l'enseignement de la musique](#)
- [Pédagogie active et pédagogie éveil-créativité](#)
- [CMF FM Barèmes de notation et grilles automatiques 2016](#)
- [Apprentissage de la musique par l'orchestre.](#)

Si les épreuves de la CMF évaluent à la fois des aspects solfégiques et des aspects généraux, elles n'en demeurent pas moins majoritairement élémentarisées. C'est pour cela qu'à partir de 2018 une nouvelle forme de contenu et d'évaluation sera progressivement mise en place, plus tournée vers des projets artistiques globaux et individuels.

Annales 2010 à 2017

- 2010 : FC1, FC2, FC3
- 2011 : FC1, FC2, FC3
- 2012 : FC1, FC2, FC3
- 2013 : [FC1](#), [FC2](#), [FC3](#)
- 2014 : [FC1](#), [FC2](#), [FC3](#)
- 2015 : [FC1](#), [FC2](#), [FC3](#)
- 2016 : [FC1](#), [FC2](#), [FC3](#)

uv Autonomie

Rappel: depuis 2013 l'Unité de Valeur « déchiffrage » a été remplacée par l'Unité de Valeur « autonomie ».

- C'est une uv primordiale sous forme de projet artistique personnel. Le but de l'apprentissage musical étant en effet de pouvoir, à tout moment et dès la première année, s'exprimer hors de son établissement d'enseignement, cette uv artistique permet de montrer comment l'élève utilise, dans le cadre d'un « spectacle », les acquis qu'il a obtenus au travers de ses études « techniques » ;
 - Le but de la CMF est de permettre aux élèves de proposer des projets artistiques personnels en étant guidés ou non par leur professeur ou par un tuteur ;
 - Le projet peut se concrétiser sous diverses formes pour lesquelles l'élève doit se présenter en condition de concert avec l'instrument pour lequel il est inscrit : de manière non exhaustive, une pièce musicale de style, esthétique et formation (du solo au quintette) au choix, improvisation libre ou sur grille, composition personnelle ou d'une connaissance, théâtre musical, etc. L'élève peut être accompagné par des membres de sa famille, des amis, des pédales d'effets, des instruments traditionnels ou expérimentaux, des danseurs, des récitants, des circassiens, une programmation personnelle sur séquenceur, etc. ;
 - L'examen pour cette Unité de Valeur peut participer des Unités de Valeur de formation musicale, d'instruments ou de pratique collective. L'idéal étant de monter un projet transversal entre toutes les disciplines ;
 - Par contre, les simples accompagnements du commerce sur CD sont à éviter, sauf pour des pièces mixtes (instrument + bande électroacoustique) ;
- L'élève se prend en charge du début à la fin de l'épreuve, dont sa mise en place dans la salle. Il doit se présenter (nom, prénom, école de musique, etc.) et présenter son projet artistique (ce qu'il joue, pourquoi, comment il s'est préparé, etc.) ;

DOCUMENTS UTILES :

- [Musiques Actuelles : l'improvisation libre](#) ;
- [Un référentiel pour l'évaluation de l'expérience artistique en 1^{er} cycle](#), réalisé par le CNFPT est en téléchargement sur le site de la CMF et pourra vous guider pour la mise en place d'une telle épreuve dont le contenu varie d'un élève à un autre.

uv Instrument

- La CMF propose des listes d'œuvres pour chaque examen de fin de cycle classées par instrument et par niveau.
- La CMF propose aussi, à côté de ces morceaux imposés et dans les programmes de fin de cycle 1 et/ou 2 de certains instruments, des morceaux optionnels, d'esthétiques modernes ou contemporaines, qui doivent permettre aux professeurs qui le désirent d'y initier leurs élèves et à ces derniers de recevoir les conseils des membres des jurys sur leur interprétation. L'interprétation de ces œuvres, si elle est complétée par d'autres données artistiques et intégrée dans un projet personnel, peut servir à valider l'uv d'autonomie.

- De même les élèves peuvent présenter dans les mêmes conditions une des œuvres proposées en musiques actuelles.
- Afin de faire connaître les nouveautés du répertoire pédagogique, la CMF propose aussi des œuvres, classées par instrument et par cycle ou intracycle, et sans ordre de préférence, que les professeurs peuvent choisir comme repère et faire travailler à leurs élèves durant l'année selon leur progression. Elles sont renouvelées partiellement tous les ans en enlevant la plus ancienne ou, si cela se présente, en remplaçant les moins pertinentes.

DOCUMENTS UTILES :

- [Guide pédagogique formation instrumentale](#)
- [Examens CMF : annales morceaux imposés](#)

uv Pratique collective

- Avec un ensemble (de la musique de chambre au grand ensemble) de l'établissement ou du territoire s'il est conventionné.
- En évaluation continue lors du travail.
- En contrôle continu ou final lors d'atelier, d'audition, de concert et/ou de réalisation d'un enregistrement studio.

PERCUSSIONS

Les percussions ont comme spécificité de contenir, derrière leur vocable générique, à la fois les percussions « classiques », les percussions traditionnelles (aussi appelées percussions digitales) et la batterie. Afin d'être complet, un percussionniste devrait dès lors savoir maîtriser, ou au moins avoir abordé, tous les instruments que ces disciplines comprennent. Néanmoins, les techniques pointues et diverses inhérentes à chacune d'elles, sans même parler des répertoires propres dont leur apprentissage ne doit évidemment pas être déconnecté, impliquent des spécialisations, autant de la part des professeurs que des élèves. C'est ainsi que pour ouvrir son offre d'enseignement, répondre à toutes les demandes, capter des nouveaux publics, inciter les élèves à se diversifier et les accompagner aux mieux dans leur développement, ces trois disciplines devraient être présentes dans un même établissement, sans prééminence de l'une sur l'autre, avec un nombre suffisant de professeurs pour couvrir toutes les compétences, de l'initiation au perfectionnement selon les cycles proposés.

Conscient d'un manque pédagogique vis-à-vis des percussions traditionnelles, et donc souvent de leur mauvaise utilisation, la CMF y a donné accès au travers des percussions « classiques » et de la batterie en 2014, et les a proposées en tant que discipline à part entière depuis 2015, avec un cursus, un programme, des listes de morceaux à travailler en intracycles ou à présenter aux examens de fin de cycle, et des fiches d'acquisitions.

DOCUMENT UTILE :

- [Guide Pédagogique Percussions Traditionnelles](#)

MUSIQUES ACTUELLES

Cursus

- Les musiques actuelles sont ouvertes à tous les instruments ;
- Chacun des trois cycles doit permettre aux élèves :
 - d'aborder les principaux styles : histoire, esthétique, écriture et techniques instrumentales et sonores qui y sont liées ;
 - de rechercher les versions, reprises et interprétations des différents morceaux travaillés ;
 - d'acquérir la technique du repiquage ;
 - de se forger une identité personnelle ;
 - de s'impliquer dans le jeu ;
 - de savoir tout accompagner avec une certaine aisance ;
- Les listes s'attachent à parcourir les principales époques et styles des musiques actuelles, avec un accent sur la chanson française ;
- Les morceaux proposés dans les listes par cycle ont été choisis pour leur niveau global et leur valeur de référence standard permettant aux élèves d'écouter et lire les nombreux arrangements, versions et reprises, et d'approfondir ainsi leur travail d'appropriation ;
- Les techniques spécifiques à chaque instrument doivent être évaluées de manière continue durant tout un cycle ;
- Les examens de fin de cycle procèdent selon des morceaux communs pour tous les instruments et la voix, même si les play along proposés pour le fin de cycle 1 utilisent les instruments de base (guitare, basse, batterie) ;
- Les examens de fin de cycle doivent essentiellement valider la capacité de l'élève à porter et défendre, techniquement, musicalement et artistiquement son projet en s'appropriant les morceaux imposés ;

Examens proposés

FC1 (Fin de Cycle 1)

- Une liste de cinq morceaux dans laquelle le candidat doit en choisir un ;
- La CMF incite les candidats à venir avec leur groupe ou à en monter un au sein de leur structure d'enseignement ou à créer leur propre accompagnement avec un séquenceur. Néanmoins, ils peuvent aussi se présenter avec l'accompagnement de la CMF ;
- Pour les candidats qui ne peuvent se présenter selon ces modalités, la CMF réalise les lead sheet, les play along et une notice explicative qui sont téléchargeables sur son site ;
- Pour les candidats maîtrisant les outils de musique assistée par ordinateur ou étant accompagnés par leur professeur, ces enregistrements peuvent servir de matériau pour la construction de leur propre accompagnement musical.

FC2 et FC3 (Fin de Cycles 2 et 3)

- Une liste de cinq morceaux que le candidat devra travailler, après avoir cherché et choisi la version qui lui correspond le plus, et interpréter dans une version personnelle ;
- Accompagnement live obligatoire, soit avec des professionnels/professeurs, soit avec un groupe personnel, soit avec un groupe constitué pour l'occasion avec les élèves de la structure d'enseignement ;

- Le candidat devra indiquer le tempo, les parties, les solos, etc. après une mise en loge, une installation et une balance avec les accompagnateurs ;
- Pour l'épreuve de FC2, un morceau sera choisi par le candidat et un morceau sera tiré au sort avant le passage ;
- Pour l'épreuve de FC3, deux morceaux seront tirés au sort avant le passage.

Appropriation et interprétation personnelle

Dans les musiques actuelles, les partitions proposées ne sont pas figées, elles se présentent sous forme de fils conducteurs, synthétiques, qu'il convient d'interpréter, voire de réinterpréter. Le musicien doit savoir s'en échapper pour se forger une identité personnelle et apprendre à jouer en groupe en s'adaptant à différentes versions.

C'est ainsi que l'élève, accompagné des professeurs, doit, pour chaque partition :

- Écouter les différentes versions afin de cibler celles qui le touchent et, par là, développer une culture auditive ;
- Chercher des informations sur le compositeur, les interprètes, le style musical, le contexte historique dans lequel a été composé le morceau ;
- Trouver la partition ou le lead sheet proposés : sur internet en téléchargement libre (easyzic.com) ou payant (sheetmusicplus.com, justsheetmusic.com, musicnotes.com, free-scores.com, onlinesheetmusic.com, noviscore.fr), en médiathèque ou en librairies musicales ;
- Une fois les partitions lues et les écoutes effectuées, s'aventurer dans une phase créative ;
- Réfléchir sur l'interprétation en fonction des instruments à sa disposition ;
- Inventer les parties non écrites ou sa partie si le morceau n'est pas écrit pour son instrument ;
- Repiquer et réécrire la partition selon ses préférences, notamment les solos ou les thèmes, et appliquer ainsi son apprentissage solfégique et de lecteur ;
- L'écriture pourra se faire sous forme de note ou de tablature ;
- Approfondir son écriture et son interprétation en prenant en compte divers paramètres : son, nuance, style, effet, orchestration, arrangement, etc. ;
- Apprendre à donner des indications sur le tempo, les parties, les solos, etc.

Cette succession d'étapes permet à l'élève de faire des choix conscients et de forger sa personnalité artistique.

Il devient, dès lors, nécessaire de jouer en groupe afin de favoriser une dynamique, de comprendre les interactions entre musiciens, d'échanger sur les interprétations, etc. Cela peut se présenter sous forme d'un atelier d'orchestre à la charge d'un seul professeur, ou de plusieurs professeurs qui se partagent l'atelier afin de présenter des points de vue différents, notamment au travers des notions des autres instruments. Il faut ici remarquer que, quelle que soit la taille de l'école de musique, deux musiciens jouant ensemble forment déjà un groupe. Il est aussi possible d'ajouter un séquenceur ou de faire

des montages à partir des enregistrements disponibles, notamment les diverses pistes des play along, si les élèves en sont capables et demandeurs. La mise en place d'un cours de Musique Assistée par Ordinateur peut d'ailleurs être un plus dans la formation du musicien de musiques actuelles.

Centres d'examens

Ils doivent s'adapter aux spécificités des musiques actuelles en proposant aux candidats :

FC1 (Fin de Cycle 1)

- Un matériel de diffusion de bonne qualité et de puissance adéquate pour la lecture du CD et pour les amplis guitare, basse, clavier et voix (avec micro) et une bonne batterie (cf. fiche technique);
- Le temps nécessaire à l'installation du ou des musiciens (lorsque le candidat vient avec son groupe).

FC2 et FC3 (Fin de Cycles 2 et 3) (en plus des éléments indiqués dans le FC1)

- Un groupe de musiciens accompagnateurs compétents (guitare, basse et batterie) qui doivent connaître les morceaux imposés

dans différentes versions et savoir accompagner ;

- Dix minutes minimums de balance et de concertation avec les musiciens accompagnateurs ;
- Une épreuve spécifique musiques actuelles et non mélangée avec les épreuves de musique classique ;
- De manière optionnelle, une vraie scène avec des régies son et lumière.

DOCUMENTS UTILES :

- [Musiques Actuelles : qu'est-ce que le projet personnel ?](#)
- [Atelier en Musiques Actuelles : mise en place et contenu](#)
- [Musiques Actuelles : critères d'évaluation lors des examens en formule collective](#)
- [Musiques Actuelles : équipement standard de sonorisation](#)

Nous ne pouvons qu'inciter tous les professeurs et responsables du département de musiques actuelles de lire le livre suivant : [Enseigner les musiques actuelles](#), Collectif RPM, janvier 2012, 12€

Ludovic LAURENT-TESTORIS

Directeur de l'action culturelle et pédagogique